

Prévention des violences en milieu scolaire -exemple du BICE à Goma RDC

Mardi 18 avril 2023

Marie-Laure JOLIVEAU, chargée de programmes Afrique au
Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE).
Genève

Présentation d'une action en RDC- Goma

- ▶ Projet triennal Ecoles sans Murs 1- juillet 2020-juin 2023.
- ▶ Partenaire local ancré: **GHOVODI**
- ▶ Contexte:
 - ▶ l'accès partiel des enfants à l'école, à une formation.
 - ▶ Une des causes: l'abandon scolaire dû aux châtiments corporels, au harcèlement sexuel d'enseignants (NST), enfants chassés pour non paiement des frais scolaires.
- ▶ Objectif spécifique: **Les enfants sont acteurs de leurs droits dans un environnement protecteur et favorable à l'accès à l'éducation**
- ▶ Bénéficiaires :
 - ▶ 20 écoles du secondaires partenaires
 - ▶ 15 élèves x 20 clubs
 - ▶ 2 enseignants X 20 écoles
- ▶ Partenaires:
 - ▶ Direction des 20 écoles
 - ▶ Division de l'enseignement primaire, secondaire et technologique
 - ▶ Division Genre, famille

1.Prévention auprès des élèves : étapes-actions pour y parvenir

- **Elaboration d'un Guide d'éducation aux droits des enfants**
 - Organisation et fonctionnement du club : règlement intérieur, Comité -Point focal, Point focal Adjoint, Secrétaire, Sec Adjoint, Conseiller, Trésorier.
 - 4 Outils de suivi: trame de rapportage, outil sur la qualité des sensibilisations, planification des séances, grille de suivi de la planification des activités
 - 18 Thématiques à traiter en séances de 60 min. 2/mois :
 - DE (éducation/participation/opinion/bienveillance), diverses violences, signalement, masculinité
- **Aide à la constitution de 20 clubs d'élèves et au renouvellement d'équipe à la rentrée** (9 anciens, 11 nouveaux) séance de structuration et mise en place des comités
- **Renforcement des capacités** (2 élèves par club formés)
- **Suivi de proximité** (par un mobilisateur communautaire)
- **Appui matériel: boîte à suggestions, mégaphone, gouters,**
- **Résultat : Animations par les élèves de sensibilisations** (sketches, messages, chanson...)

2. Implication progressive des équipes éducatives à la protection des enfants (concomitant avec 1)

- **Atelier de lancement**
- **Consultation auprès des autorités scolaires et des élèves** (violences et leur gestion)
- **Accompagnement à la gestion des cas signalés par les clubs.** (Ecoute, Référencement)
- **Formation de 3 jours des enseignants (avec les autorités, appui d'un juriste)**
 - Module 1 Introduction aux droits des enfants et à la prévention contre les violences
 - Module 2 Comprendre la maltraitance des enfants à l'école
 - Module 3 les mesures de prévention et de protection aux violences faites aux enfants, dans les écoles
- **Élaboration et diffusion d'une charte de bientraitance, dont un code de conduite, validée par la division provinciale, engagements des équipes**
- **Plaidoyer** auprès des autorités pour rappeler les obligations

3. Quelques Résultats

Pour les enfants

- ▶ 240 causeries pour 300 élèves par année scolaire
- ▶ 6 723 autres élèves sensibilisés par année scolaire
- ▶ Taux d'abandon scolaire de 19 % à 12,7% A1 et A2 (31% d'abandon en moins (1372 à 944))

Pour la communauté

- ▶ Campagne conjointe avec des leaders communautaires: *la place des enfants n'est pas dans le mariage mais plutôt à l'école*
- ▶ Adoption de la circulaire du 19 mars 2021 de l'EPST pour rappeler l'obligation d'accueillir en classe les filles enceintes ou jeunes mères

Pour les écoles

- ▶ Hausse des signalements
- ▶ 2 licenciements d'enseignants pour des cas de viols

Impact

- ▶ Un guide pratique d'éducation aux droits diffusé au Sud Kivu
- ▶ Appropriation de la thématique par les Divisions très en demande : formation de 60 Inspecteurs pour EsM2 2024-2027



Annexes

CHARTRE DU BON COMPORTEMENT A L'ATTENTION DE TOUS

1. Ne Porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique à aucun élève
2. N'humilier ni dénigrer aucun enfant à cause de son ethnie, sa situation de vulnérabilité ou encore ses conditions physiques
3. Ne jamais harceler ou agresser sexuellement, physiquement ou psychologiquement un élève
4. Ne pas faire du chantage sur le physique ou les conditions de vie de l'enfant
5. Signaler à la direction les actes de violence faites aux élèves
6. Maintenir la sécurité au sein de sa classe
7. Ne pas soutenir le mariage d'un enfant
8. Ne pas faciliter l'exploitation sexuelle d'un élève
9. Référencer tout enfant en souffrance vers les structures compétentes

Guide d'éducation aux droits des enfants- précisions

GHOVODI RDC PROJET ECOLE SANS MURS

- 1. *Droit de l'enfant, Bonne gouvernance,*
- 2. *Bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire de lutte contre covid-19, ebola*
- 3. *identification des situations de maltraitance des enfants en milieu scolaire*
- 4. *la loi sur les violences sexuelles en rdc*
- 5. *la loi sur la protection des enfants en rdc*
- 6. *droit à l'éducation*
- 7. *opinion, expression et participation des enfants*
- 8. *une école bientraitante*
- 9. *le genre* 10. *le viol*
- 11. *le harcèlement sexuel* 12. *violence et exploitation sexuelles*
- 13. *le mariage précoce/ force*
- 14. *violence psychologique ou émotionnelles*
- 15. *signalement des cas des violences commis sur les enfants et services de prise en charge*
- 16. *prévenir la discrimination des enfants*
- 17. *ist et vih/sida*
- 18. *sauvegarde et protection de l'environnement*

PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE GUIDE D'EDUCATION AUX DROITS DES ENFANTS



Réalisée par GHOVODI avec le soutien du Bureau International Catholique de l'Enfance et l'Agence Française de Développement.



Programme de la formation des enseignants

Introduction à la formation

Chapitre 1 Définition des Concepts clés

Chapitre 2. Cadre juridique et normatif

Chapitre 3. Violences faites aux enfants au sein des écoles

Chapitre 4. Protection et prévention contre les violences faites aux enfants dans les écoles

Chapitre 5. Facteur des risques et de protection des enfants à l'école

Chapitre 6 Comportements et attitudes du personnel et bienveillance des enfants au sein des écoles

Chapitre 7. Responsabilités des adultes dans la protection des enfants

Chapitre 8 La maltraitance institutionnelle

Chapitre 9 Participation des enseignants et des autorités scolaires dans la protection des enfants

Chapitre 10. Charte de la bienveillance des enfants : pour prévenir

Chapitre 11. Obligation de signalement et prise en charge de cas des violences contre les enfants au sein de l'école : pour protéger les élèves victimes

Chapitre 12 Participation des enfants : pour favoriser une culture de bienveillance

Chapitre 13 Le travail des clubs d'enfants dans la prévention des violences faites aux enfants : une pratique participative et bienveillante à développer

Merci pour votre attention

marie-laure.joliveau@bice.org